

Projet d'Etablissement

Ch. I La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste

1. La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste est un établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Son enseignement est organisé par le Pouvoir Organisateur : «Comité Organisateur de la Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste (C.E.S.J.B.) » Association sans but lucratif, ayant son siège social : rue du Collège, 27 - 5060 SAMBREVILLE dont les statuts ont paru aux annexes du Moniteur Belge du 12/12/1968 réf. : 6640/68 et ont été modifiés le 07/11/1996.

2. A ce jour, le Comité Organisateur de la Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste gère les implantations situées à :

- 5060 TAMINES, rue du Collège, 27

Tél. : 071/77.11.07 Fax : 071/74.19.71

- 6224 WANFERCEE-BAULET, rue des Dames, 5

Tél. : 071/81.25.09 Fax : 071/81.94..76

Il y organise un enseignement secondaire ordinaire de plein exercice comprenant:

- un 1er degré,
- un enseignement de transition : humanités générales et technologiques (préparation aux études supérieures),
- un enseignement de qualification : humanités professionnelles et techniques (préparation à l'entrée dans la vie active).

3. En partenariat avec d'autres Pouvoirs Organisateurs il organise également comme établissement-siège, un enseignement à horaire réduit disposé dans un Centre d'Education et de Formation en Alternance (CEFA).

- Centre d'éducation et de formation en alternance de la Basse-Sambre

Square Duculot, 8 - 5060 TAMINES

Tél. et Fax : 071/74.11.36

Cet enseignement comporte à la fois la formation générale, y compris la formation sociale et personnelle, et la préparation à l'exercice d'une profession, notamment en alternance.

4. **Structure de l'enseignement secondaire de plein exercice organisé à la CESJB**

	<u>1er degré</u>		<u>1er degré différencié</u>	
1 e r D E G R E	- 1A - 2C (commune) - Arts - Latin - Sciences - Socio-économie - Bois - Electricité - Année complémentaire		- 1B Accueil - 1B Préparatoire - 2P Professionnelle A Tamines : - Formation de base - Initiation technologique et formation gestuelle A Wanfercée-Baulet : - Arts décoratifs, Arts ménagers, Art de l'habillement - Bois, Constr., électric., métal - Coiffure	
2 è m e D E G R E	Section de Transition <u>Humanités</u> <u>Générales</u> <u>Enseignement</u> <u>Général</u> <u>3 - 4 G.</u> - Latin - Sc. économiq. - Sc. sociales - Ed. physique - L Moderne II - Sciences		Section de Qualification <u>Humanités</u> <u>Techniques</u> <u>Enseignement</u> <u>Technique</u> <u>3 - 4 Q.</u> /	
3 è m e D E G R E	<u>5 - 6 G.</u> - Sciences : ♦ Chimie ♦ Physique ♦ Biologie - Sc. économiques - Latin - L. modernes - Sc. humaines - Mathématique	<u>5 - 6 T.</u> - Ed. physique	<u>5 - 6 Q.</u> W.-Baulet : - Secrétariat - Bureautique	<u>5 - 6 P.</u> Tamines : - Déco.-Ameubl. -Vente-Etalage W.-Baulet : - Coiffure - Carr.-Plafonn. - Puériculture <u>7P (spécialisation)</u> Tamines : - Vente-Etalage

				W.-Baulet : - Styliste en coif. - Educ. Sanitaire
--	--	--	--	---

5. Structure de l'enseignement secondaire à horaire réduit

Organisé au Centre d'Education et de Formation en Alternance de la Basse-Sambre.

Formations :

- dans le secteur industrie (mécanicien, usineur, soudeur, garagiste, carrossier, ...)
- dans le secteur construction (maçon, électricien, menuisier, peintre, ardoisier-zingueur,...)
- dans le secteur économie (vendeur, étalagiste, métier de la communication, ...)
- dans le secteur social (auxiliaire polyvalente, coiffure, ...)
- dans le secteur environnement (horticulteur, ...)

Le CEFA travaille actuellement en partenariat étroit avec le collège Saint-André d'Auvelais et l'Institut Notre-Dame d'Auvelais.

Saint-Jean-Baptiste est l'établissement-siège du centre et en exerce la direction.

Conformément aux directives du Groupe National d'Encadrement de la Formation en Alternance du réseau Libre (GNEFAL), la direction du centre délègue une série de missions spécifiques au Groupe d'Encadrement Local (GEL).

Celui-ci est composé de représentants du pôle enseignement, du pôle formateurs, du pôle de guidance (PMS), du pôle Education Permanente (MOC), du pôle économique (CSC) et du FOREM.

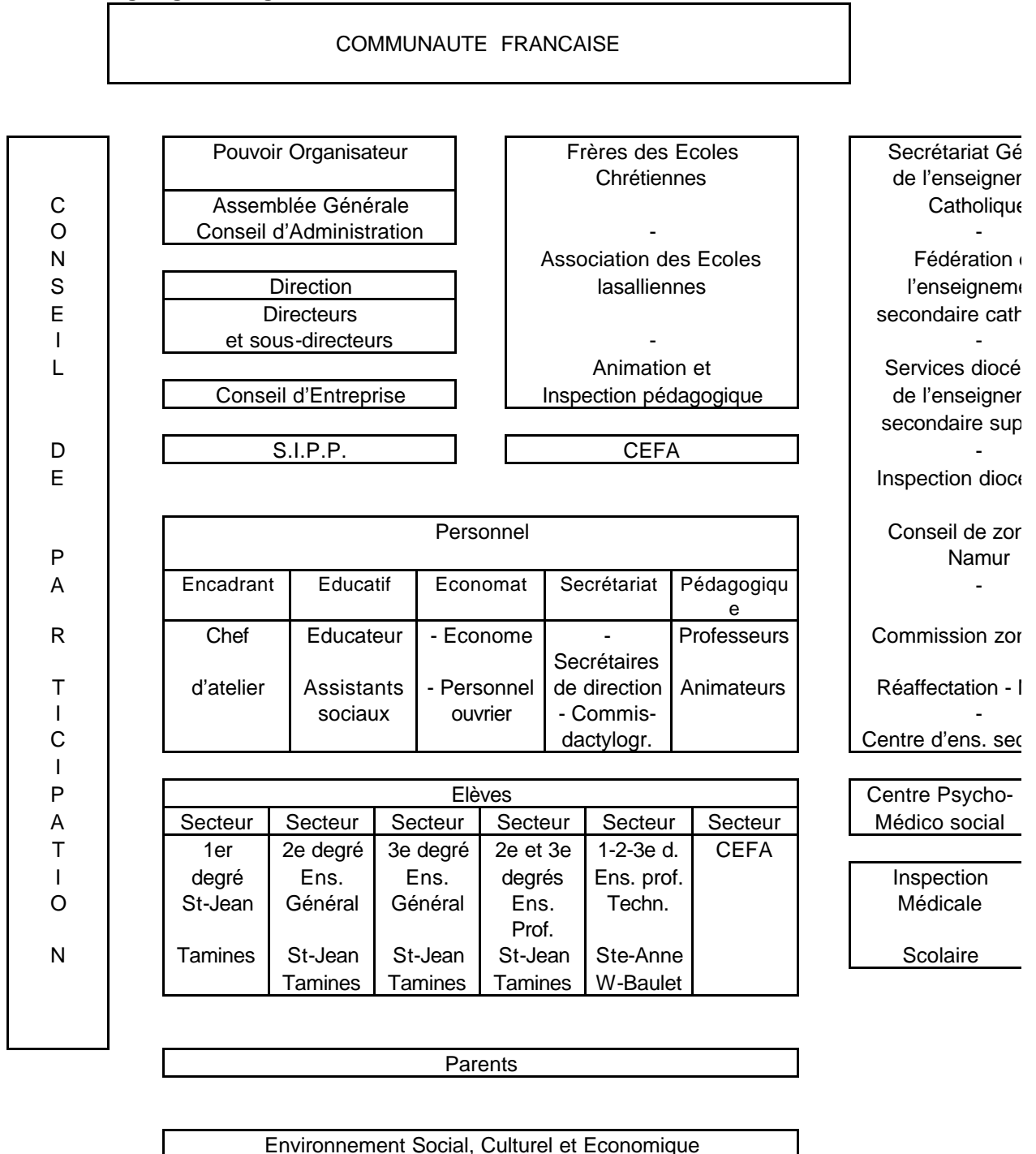
Le CEFA cherche en outre à étendre sa coopération avec d'autres établissements de la région pour former un « Collège d'Alternance ».

Le projet d'établissement propre au CEFA puisque devant s'inscrire dans le projet de plusieurs établissements figure dans le document « *travailler et se former au CEFA - Basse-Sambre* » disponible sur simple demande au CEFA ou aux écoles partenaires du centre.

ACCUEIL	Socialisation Remotivation	Formation générale	Insertion en entreprise
	Formations pratiques et techniques - secteur industrie - secteur construction - secteur économie - secteur social - secteur environnement		
- attestation de compétences professionnelles - certificat de qualification CQ6			

- certificat d'étude de 6ème année (expérimental)
- certificat de qualification CQ7 (expérimental)
- certificat de l'enseignement secondaire supérieur (expérimental)

6. Organigramme général de la C.E.S.J.B.



Ch. II Une Communauté scolaire et éducative, chrétienne et lasallienne.

Scolaire et Educative

1. Notre Communauté scolaire regroupe toutes les personnes intéressées par l'oeuvre éducative : membres du Pouvoir organisateur, directeurs, professeurs, éducateurs, élèves, parents, personnel administratif et ouvrier.
2. Grâce à leur confiance mutuelle, à leur dynamisme et leur esprit d'équipe, les membres de notre Communauté veilleront à assurer aux élèves qui leur sont confiés une formation humaine, intellectuelle et professionnelle solide.
3. La Justice, la Solidarité, la Fraternité, l'Autonomie sont des valeurs «Phares » pour notre Communauté : l'accueil et le respect de chacun dans sa différence, l'encouragement à prendre des initiatives et des responsabilités, le dialogue et le partage des idées, l'éducation à l'autre, aux autres, le respect de chacun, le soutien aux actions caritatives et solidaires, toutes ces valeurs rassemblent et dynamisent l'équipe éducative.

Chrétienne et Lasallienne

4. Notre Communauté éducative met en oeuvre « Les missions de l'Ecole Chrétienne » Segec mai 95.
A travers le cours de religion catholique principalement, mais aussi des autres cours; elle annonce Jésus-Christ, forme aux Valeurs Evangéliques, éveille l'élève à sa dignité, à celle d'autrui, à ce qui le dépasse et le relie à Dieu.
Par leur dimension humaniste et la place accordée à la personne humaine, tous les cours participent, chacun à leur manière, à cette mise en oeuvre. Ensemble, ils contribuent à constituer un cadre ouvert au sein duquel l'élève est éveillé à sa dignité, à celle d'autrui, à ce qui le dépasse et le relie à Dieu.
Dans cet ensemble, le cours de religion catholique, un cours parmi les autres, joue son rôle d'information et de formation dans l'annonce structurée de Jésus-Christ et du message de l'Evangile.
5. Dans une pluralité de fait, à voir d'une manière positive, il s'agira d'inventer ensemble avec le soutien d'une pastorale scolaire, des lieux et des temps où la foi chrétienne puisse se vivre et

s'exprimer ouvertement.

6. Notre Communauté scolaire s'inscrit dans le sillage de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Elle prône une relation pédagogique basée sur la « fraternité » entre toutes les personnes quel que soit leur statut et l'épanouissement personnel de chacun.

Chaque membre de la Communauté participe à l'oeuvre éducative, par l'accueil de tout élève et par le souci d'un enseignement à la fois pragmatique et intellectuel. Il veille à former un jeune qui prendra « sa » place dans la société plus qu'à le façonner à l'attente de celle-ci.

Ch. III L'accueil de tous

1. Chaque élève, chaque famille qui accepte le projet de l'établissement est accueilli, quels que soient sa culture, ses origines, ses résultats scolaires, son handicap physique ou de santé. Des aménagements favorisant l'accessibilité des locaux sont envisageables.
2. Un esprit d'ouverture à l'égard des élèves de nationalité, de culture ou de religion différentes permet à ceux-ci de se sentir à l'aise dans notre Communauté.
3. L'école veille à atténuer les inégalités sociales et culturelles devant les études : elle soutient la participation de tous aux activités pédagogiques et propose des études dirigées gratuites, une Ecole des Devoirs individualisée, un service de prêt des manuels scolaires, etc.
4. Espoir, nouvelle chance, soutien, contrat de discipline ciblé, sont proposés à l'élève qui rencontre des problèmes de comportement et de discipline. La présence des éducateurs au coeur du secteur permet aux élèves d'être rapidement entendus et aidés.
5. Une aide morale est apportée aux élèves et à leur famille : rencontres fréquentes avec les parents, visites en famille, soutien actif à l'élève malade ou en difficulté, aide circonstanciée à l'élève souffrant d'un handicap physique ...
6. Une aide particulière est proposée aux élèves qui s'inscrivent tardivement en cours d'année scolaire.
7. En toute occasion, l'équipe éducative cultive l'accueil de l'autre, le droit à la différence, la tolérance, l'enrichissement par les différences.
L'élève issu de l'enseignement spécial sera accueilli dans la mesure où il est bien dans la tranche d'âge adaptée et si un encadrement suffisant peut lui être offert.
8. Afin de faciliter le passage 6ème primaire - 1ère année du secondaire, l'école organise des « Journées d'Accueil » à la rentrée de septembre.

- Leurs objectifs :
- ♦ sécuriser l'élève qui découvre petit à petit la nouvelle école;
 - ♦ favoriser les contacts et la découverte des condisciples;
 - ♦ introduire peu à peu l'élève dans l'univers du secondaire.

De plus, l'école veille à rester proche de l'enseignement primaire :

- ♦ l'école veille à respecter les affinités des enfants en rapprochant souvent des élèves issus des mêmes classes primaires;
- ♦ l'élève reste dans « sa » classe pour la majorité des cours;
- ♦ le titulaire, référence pour les élèves, gère la classe lors de l'heure de « Gestion de Classe », à l'instar de l'instituteur.

Enfin, des contacts entre les enseignants du premier degré et les enseignants du primaire sont à favoriser en vue d'assurer aux élèves un relais pédagogique harmonieux..

9. En début d'année scolaire, des rencontres conviviales avec les parents des nouveaux élèves sont prévues afin de présenter le fonctionnement de l'école et de l'enseignement secondaire. Un vade mecum reprenant diverses informations concrètes telles les personnes-ressources, les locaux, les études ... sera étudié.

Ch. Les pratiques pédagogiques (à Saint-Jean)

IV

1. Transmettre, se former, former, encadrer, accompagner, motiver, écouter, conseiller, exiger, évaluer, éduquer, guider, sécuriser, se remettre en question ... sont les multiples facettes du métier d'enseignant.
2. S'adapter aux réalités sociales et culturelles, aux besoins et ressources, aux aspirations des élèves et de leurs parents nécessite des professeurs bien formés et rompus aux nouvelles pratiques pédagogiques. Notre Communauté encourage et soutient la formation continuée de l'équipe éducative dans les matières disciplinaires, pédagogiques et relationnelles au sens large.
3. Sur le terrain, les méthodes didactiques sont variées, répondant ainsi aux publics, aux programmes, aux objectifs des secteurs. Une attention particulière sera apportée au matériel audio-visuel en vue d'améliorer sa qualité et sa disponibilité.

4. Au 1er degré de l'enseignement secondaire.

En vue de permettre à chaque élève de réaliser son projet personnel, de progresser à son rythme et de s'épanouir dans ses études, 3 classes sont proposées à l'élève, lors de son inscription en 1ère année : 1B Accueil, 1B Préparatoire, 1A.

4.1. **1B Accueil**

- ♦ Inscrits : les élèves qui ont ou n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (C.E.B.) et dont le projet est l'enseignement professionnel.
- ♦ Objectifs :
 - réconcilier l'élève avec l'école en lui redonnant dignité et sens social, en recréant le goût d'apprendre
 - décerner le C.E.B. en fin d'année
- ♦ Moyens :
 - une équipe de professeurs volontaires
 - un nombre d'élèves limité à 15
 - un bulletin très personnalisé
 - des cartes de semaine suivant au jour le jour les progrès et les efforts autant que les bévues et les écarts de conduite

- des cours adaptés à chacun, un souci de travailler par micro-objectifs bien concrets
- une intégration avec les élèves du 1er degré

4.2. 1B Préparatoire

- ♦ Inscrits : - des élèves qui n'ont pas obtenu le Certificat d' Etudes de Base (C.E.B.) ou qui l'ont obtenu de justesse et dont le projet est d'aller en 1A l'année suivante
- ♦ Objectifs : - récupérer les matières de base du primaire
 - installer des méthodes de travail propices au secondaire
 - décerner le C.E.B. en fin d'année scolaire
- ♦ Moyens : - une équipe de professeurs volontaires
 - un nombre d'élèves limité à 15
 - un bulletin personnalisé proche de celui du secondaire
 - des cartes de semaine suivant au jour le jour les progrès et les efforts autant que les écarts de conduite
 - des projets transdisciplinaires
 - deux heures de langue l afin d'entretenir la langue moderne étudiée depuis la 5P
 - évaluation régulière du projet de la 1A avec contacts fréquents avec les parents
 - participation des élèves aux épreuves diocésaines en fin d'année
 - une intégration totale des élèves dans le 1er degré par des activités communes avec les élèves de 1A.

4.3. 1A et 2C

- ♦ Inscrits : - les élèves qui ont obtenu le Certificat d'Etudes de Base
- ♦ Objectifs : - assurer les connaissances et les savoir-faire de base
 - installer les savoir-faire et les compétences nécessaires aux études ultérieures
 - amener l'élève à se forger un projet d'étude en veillant à découvrir tous ses atouts
- ♦ Moyens : - un cours d'éducation artistique par demi-classe et qui comprend les 4 volets proposés : art plastique, éducation musicale, corps-parole, expression orale
 - un cours d'activités latines afin d'initier l'élève à la langue ancienne et à la culture antique
 - un cours d'éducation par la technologie par demi-classe et en 2 volets : du travail pratique en atelier et de la robotique
 - un cours d'éducation physique comprenant de la natation, de la gymnastique et de l'éducation à la santé

- un cours de Gestion de classe avec le titulaire qui permet à celui-ci et à ses élèves de créer un esprit de classe et d'harmonie, de bâtir des projets, de résoudre des problèmes, de partager, écouter, etc.
- des ateliers en français, mathématique et langue I qui permettent aux élèves en difficultés ou à l'aise de récupérer ou d'aller plus loin
- en 2C, des activités optionnelles très larges afin d'éveiller toutes les sensibilités : bois, latin, arts, socio-économie, sciences, électricité

4.4. 2ème Professionnelle

- ♦ Inscrits : - les élèves ayant suivi une 1A ou 1B qui ont un projet d'enseignement professionnel
- ♦ Objectifs : - achever l'installation des savoirs et compétences de base
 - initier l'élève à des gestes techniques de base
 - amener l'élève à se forger son projet d'étude professionnelle
- ♦ Moyens : - un nombre d'élèves limité à 15
 - un bulletin très personnalisé
 - des cartes de semaine suivant au jour le jour les progrès et les efforts autant que les bévues et les écarts de conduite
 - deux options peu « spécialisées ». La « Formation de Base » (Foba) et « Initiation technologique et formation gestuelle » : permettent à l'élève d'acquérir des gestes techniques de base et d'expérimenter divers supports en vue d'affiner son orientation en 3P.

4.5. La 3ème année du degré

Tout élève peut être amené à parcourir le degré en trois ans. L'établissement, soucieux de permettre à l'élève de progresser à son rythme, différencie cette année complémentaire : (art. 15)

1. La 1ère B Préparatoire permet à l'élève insuffisamment muni à l'entrée du secondaire de se renforcer.

2. A l'issue de la 1A, l'élève mal aguerri, se verra conseiller une « 2ème C adaptée ».

- ♦ Objectifs : - récupérer les savoirs et savoir-faire mal maîtrisés
 - installer des méthodes de travail
 - élaborer un projet scolaire avec l'élève
- ♦ Moyens : - une équipe de professeurs volontaires
 - un nombre limité d'élèves (15)
 - 4 heures de « travaux dirigés »
 - 1 heure de Gestion de classe afin d'évaluer régulièrement l'évolution de l'élève

3. Au terme de la 2C, l'élève dont les résultats scolaires ne permettent pas de rencontrer son projet scolaire, peut souhaiter suivre une 2ème C bis.

- ♦ Objectifs : - récupérer les matières, les compétences et les méthodes de travail mal acquises, mais nécessaires à la poursuite des études.

- ♦ Moyens : - 2 heures de travaux dirigés de français,
- 2 heures de travaux dirigés de mathématique : ces cours, originaux, permettent à l'élève de récupérer « autrement » et remplacent les activités optionnelles.

5. L'évaluation au 1er degré

5.1 L'évaluation formative, en cours d'apprentissage, tend à se généraliser et est traduite dans le bulletin. Dans le secteur 1B - 2P, l'évaluation est uniquement formative.

L'évaluation sommative, en fin d'apprentissage, est instituée et traduite dans le bulletin à Noël et en juin.

L'auto-évaluation et la co-évaluation sont fortement encouragées car elles responsabilisent l'élève et l'éclairent sur ses méthodes d'apprentissage.

5.2 Le droit à l'erreur est reconnu à tous !

Tout échec n'est pas systématiquement pris en compte : des chances nouvelles sont régulièrement rendues à l'élève, des plans de récupération peuvent être organisés.

5.3 En fin du cycle, une appréciation globale est construite en tenant compte des résultats des tests sommatifs et des évaluations formatives précédentes.

L'école ne prévoit pas d'épreuves de repêchage en août ni n'impose la 2ème C bis : une proposition d'avancement en 3ème année est toujours proposée. Toutefois, l'élève et ses parents peuvent envisager cette année et la demander.

6. Le projet personnel de l'élève et son orientation

Tout au long de son parcours dans le degré, l'élève est amené à être attentif à lui-même, à se découvrir, à lentement mais sûrement forger son projet scolaire.

Pour ce faire :

- 6.1. ♦ Les enseignants et les éducateurs observent les élèves afin de déceler leurs atouts et potentialités. Le Conseil de guidance recueille ces observations.
- 6.2. ♦ Les élèves sont invités à donner leurs impressions, à parler de leurs rêves et projets avec leurs titulaires : ceux-ci ont suivi une formation en ce sens.
- 6.3. ♦ Le P.M.S. vient à la rencontre de chaque classe : des tests d'intérêts et d'aptitudes sont réalisés, une réflexion sur les métiers et les études à entreprendre est menée.
- 6.4. ♦ Une écoute attentive des parents, lors des rencontres avec les enseignants, permet souvent de concrétiser des projets.
- 6.5. ♦ Au terme de la 1ère année, sont proposées des activités très diverses annonçant différentes options du IIème degré.
- 6.6. ♦ En 2ème année, les élèves s'expriment par écrit sur leur rêve, leur projet, sur ce qu'ils sont prêts à faire pour les concrétiser.
- 6.7. ♦ Une journée « Portes Ouvertes » intra muros est organisée chaque année : les élèves

rencontrent leurs aînés et les professeurs du II^{ème} degré : les premiers, à l'aide des seconds présentent les différents cours et options et renseignent les élèves sur les cursus scolaires possibles.

Au terme du degré, l'avis d'orientation remis à l'élève et à ses parents est établi sur les données suivantes:

1. Le projet annoncé de l'élève.
2. Les résultats scolaires dans chaque branche.
3. Le souhait et les attentes des parents.
4. L'avis circonstancié de tous les enseignants au Conseil de Guidance.
5. L'avis du P.M.S.

7. Dans l'enseignement de transition

7.1. Au 2^o degré (3^{ème} et 4^{ème} années)

- ♦ Inscrits :
 - des élèves qui ont terminé avec fruit (attestation AOA) le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire et qui ont pour projet d'entreprendre des études qui pourraient déboucher sur l'enseignement supérieur ou universitaire;
 - des élèves qui sont à la recherche d'un projet scolaire plus affiné ou qui n'en ont pas encore.
- ♦ Objectifs :
 - assurer une formation générale et humaniste;
 - continuer à développer le sens artistique, promouvoir la pratique du sport;
 - favoriser une attitude de vie qui donne à l'élève la chance de devenir acteur de sa propre formation;
 - développer chez le jeune son projet personnel en le mettant devant les situations où il sera capable de plus en plus de se mesurer par rapport à des objectifs fixés;
 - faire usage de sa liberté, pour qu'à travers les apprentissages, l'élève découvre petit à petit le chemin de l'autonomie et le sens de la responsabilité.
- ♦ Moyens :
 - organisation d'un choix d'options à 4 périodes/semaine suffisamment large (littéraire, scientifique, économique, sportive, sciences humaines);
 - proposition d'options complémentaires à caractère artistique ou sportif;
 - mise en place à certains moments de l'année, d'activités permettant de faire émerger le projet personnel et le projet d'avenir de chaque élève. L'équipe professorale s'entoure, à cet effet, de personnes ressources issues du centre PMS et des équipes d'animation et inspection pédagogiques;
 - une journée «Portes Ouvertes » intra muros est organisée chaque année

pour les 4èmes : les élèves rencontrent leurs aînés et les professeurs du IIIème degré. Ensemble, ils présentent les différents cours et options et renseignent les élèves de 4ème sur les programmes scolaires;

- pour sensibiliser à la responsabilité, à la citoyenneté, des délégués de classe sont élus chaque début d'année scolaire : des réunions régulières devront être organisées dans le secteur avec l'animateur, les professeurs et éducateurs ainsi qu'une représentation de l'Association de Parents. L'objectif est de créer ainsi un lieu de paroles où les projets, remarques et critiques sont gérés de la manière la plus participative possible. Des formations à la délégation sont organisées pendant l'année scolaire;
- organisation de voyages à la découverte de la culture la plus large et la plus diversifiée possible en accordant une place privilégiée à la démarche historique et particulièrement celle attachée à la région. Sensibilisation à la vie économique et à la réalité du monde des entreprises : des visites sont mises sur pied afin que chacun se fasse une idée précise des clés qu'il détient pour orienter son avenir. Recherche d'échanges linguistiques sous différentes formes.

les parents et les élèves seront prévenus à la rentrée du coût approximatif pour l'ensemble des voyages et visites obligatoires organisés au cours de l'année scolaire;

- organisation d'activités sportives pendant les moments de pause (temps de midi). Un éducateur sera investi de cette tâche;
- développer et promouvoir, en faisant appel à un accompagnement pédagogique externe, l'apprentissage par la pédagogie des compétences. L'école s'engage, à ce niveau d'études, de construire dans les trois années à venir un vaste chantier pédagogique qui mettra l'accent sur le développement des compétences privilégiant l'intégration des savoirs et savoir-faire et où s'interpénètrent des activités fonctionnelles et des activités de structuration.

7.2. Au 3ème degré (5e et 6e années) des humanités générales et technologiques (option groupée : Education physique 8h)

- ♦ Inscrits :
 - des élèves qui ont réussi une 4ème année de l'enseignement de transition ou une 4ème année de l'enseignement technique de qualification à la condition pour ces derniers d'obtenir un avis favorable du conseil d'admission composé de professeurs du 3ème degré;
 - ces jeunes ont pour projet d'entreprendre des études supérieures.
- ♦ Objectifs :
 - L'entrée dans le « degré de détermination » va permettre à l'élève non seulement de développer davantage les démarches entreprises au 2ème degré de l'enseignement de transition, à savoir : être acteur d'une formation humaniste, faire l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité, développer son projet personnel et d'avenir ... mais va lui permettre

également d'exercer l'aptitude d'apprendre à apprendre par des méthodes d'approfondissement de certaines matières.

Le 3ème degré va cultiver de manière régulière la démarche de synthèse permettant ainsi l'intégration de nombreux concepts acquis au cours des humanités ainsi que des compétences terminales c'est-à-dire les compétences dont la maîtrise à un niveau déterminé sont attendues à la fin de l'enseignement secondaire.

Un objectif essentiel de ce 3ème degré sera aussi d'accompagner l'élève dans son orientation future et dans la détermination du choix des études supérieures qu'il devra entreprendre.

- ♦ Moyens :
 - Les moyens mis en oeuvre pour atteindre les objectifs sont semblables à ceux du 2ème degré. Les actions et animations seront cependant décidées dans une concertation plus grande avec les élèves (ex. : foyer ou local de détente des élèves autogéré, voyage de fin d'études, retraites, ...);
 - dans les échanges linguistiques : un rapport privilégié est passé avec l'école de Deinze, entre autres.
 - beaucoup d'énergie sera investie dans l'orientation du jeune :
 - continuation de la recherche du PPE en 5ème,
 - aboutissement en 6ème dans le Travail de fin d'études (TFE).
 - Le TFE est un travail original, sur un thème choisi par l'élève, qui donne la part belle à l'esprit de découverte, de synthèse et à la pluridisciplinarité et oblige une démarche et des apprentissages souvent différents de ceux qui lui sont habituels. Il éveille auprès de l'élève :
 - la débrouillardise et la curiosité pour aller vers l'information;
 - le sens de l'analyse critique pour trier et choisir les bonnes sources;
 - l'organisation dans le travail afin de respecter les échéances;
 - la correction et la cohérence de la présentation, ce qui suppose bien entendu une bonne maîtrise du français, une excellente orthographe et une pointe d'originalité;
 - l'auto-évaluation et la co-évaluation avec le promoteur, professeur de l'établissement qui assistera l'élève, tout au long de l'année, dans la réalisation de ce travail.
 - L'école confirme dans ce PE sa volonté d'accorder un maximum de chance au jeune pour qu'il s'oriente au mieux dans les études supérieures et elle s'appliquera à organiser, sur la période des 2 années du 3ème degré, 10 jours au plus pendant lesquelles l'étudiant a la possibilité de glaner un

- maximum d'informations;
- intervention de personnes ressources lors de la construction du projet d'avenir du jeune (PMS, Centre d'information et de documentation de L-L-N, ...);
- opération carrière : contacts avec des anciens de l'école se trouvant toujours dans les études supérieures ou tout fraîchement sortis;
- opération OSEC du Rotary : journées passées avec des membres du service club dans le cadre de sa profession;
- participation à certaines portes ouvertes d'établissements dans l'enseignement supérieur.
- Comme au 2ème degré, l'équipe professorale s'engage à travailler une pédagogie axée sur les compétences transversales ou interdisciplinaires et sur les compétences disciplinaires afin d'intégrer au mieux les savoirs et savoir-faire aux réalités de la société actuelle.
- Plus encore qu'au 2ème degré, le 3ème degré s'engage à développer auprès de nos jeunes des compétences en informatique. Elle donnera dans les 3 années à venir le plus possible accès à ceux qui le demandent, aux outils qui permettent l'apprentissage aux nouvelles technologies et nouveaux systèmes de communication.
- Du fait que le 3ème degré s'adresse aux aînés de l'établissement, ce secteur aura conscience, à tout moment, qu'il doit prendre une part active dans la construction du jeune citoyen responsable et solidaire. Il s'engage à être un acteur important, à travers « la cellule des droits de l'homme », par exemple, au sein de toute l'école et il est donc appelé à organiser avec les autres degrés des animations diverses telles que :
 - droits de l'homme, démocratie ou barbarie
 - solidarité, sensibilisation aux ONG
 - culture de participation, apprentissage à la délégation, ...

8. **Dans l'enseignement professionnel**

2ème degré :

- ♦ **Inscrits** :
 - des élèves qui ont suivi ou qui ont terminé avec fruit deux années d'études dans l'enseignement secondaire et qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission;
 - des élèves âgés de seize ans qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission;
 - des élèves qui ont pour projet un métier bien défini ou encore en recherche ou indécis quant à leur future profession.
 - en 4ème année, des titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire ordinaire délivrée par un CEFA.

- ♦ Objectifs :
 - faire acquérir les savoirs et compétences de base spécifiques à un métier ou à une famille de métiers;
 - assumer le choix d'une pédagogie à rythme différencié;
 - promouvoir l'apprentissage ou réconcilier l'élève avec celui-ci

- ♦ Moyens :
 1. Le choix du 2ème degré **à rythme différencié.**
 2. D'une épreuve intégrée, en fin de 4ème année : elle permet de regrouper certains aspects de différents cours dans un travail concret de fin d'année. L'objectif est de favoriser la cohérence et donner du sens aux apprentissages.
 3. D'une évaluation formative basée sur l'acquisition d'objectifs par périodes, rattrapables aux périodes suivantes définis et explicités en début de périodes.
 4. De remédiation.
 5. De réalisations de travaux concrets pour exemplifier les théories.
 6. De périodes de stages pour confronter, mettre en pratique et ajuster l'apprentissage (en option Vente-Etalage).
 7. D'activités et de visites extérieures pour appréhender la réalité culturelle, sociale et économique.
 8. D'espace de paroles et de médiation par les Conseils de tous et la délégation d'élèves.

3ème degré

- ♦ Inscrits :
 - des élèves qui ont terminé avec fruit l'enseignement secondaire inférieur ou le 2ème degré de l'enseignement professionnel;
 - des titulaires d'une attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire ordinaire délivrée par un CEFA;
 - des élèves qui ont pour projet un métier bien défini

- ♦ Objectifs :
 - assurer une formation préparant à l'employabilité tant dans le domaine des connaissances que celui des capacités, des habiletés et des attitudes;
 - assumer des pratiques didactiques proches de la pédagogie du projet visant à l'interdisciplinarité, à l'ouverture sur l'extérieur et à la concrétisation de gestes (apprendre pour de vrai).

- ♦ Moyens :
 1. D'un outil pédagogique traduisant les cours en pratique, par exemple : le magasin ouvert sur l'extérieur et autour duquel plusieurs cours s'organisent.
 2. D'une épreuve de qualification autour de la majorité des cours et permettant la démonstration de compétences mais aussi d'attitudes.
 3. D'une évaluation formative basée sur l'acquisition d'objectifs par périodes, rattrapables aux périodes suivantes définis et explicités en début de

périodes.

4. De stages pour affiner les représentations du métier et confronter de plus en plus largement les compétences de l'élève.
5. D'activités et visites extérieures pour appréhender la réalité culturelle, sociale et économique.
6. D'espaces de paroles et de médiation par les Conseils de tous et la délégation d'élèves.

En 7ème année

- ♦ Inscrits : – les élèves qui ont terminé avec fruit une sixième année de l'enseignement secondaire.

- ♦ Objectifs : – favoriser la maturation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent.
– assumer des pratiques didactiques proches de la pédagogie du projet visant à l'interdisciplinarité, à l'ouverture sur l'extérieur et à la concrétisation de gestes (apprendre pour de vrai).

- ♦ Moyens : – similaires au 3ème degré.
– activités de maturation du choix d'une profession et d'un avenir par le cours de gestion et opérationnalisation du projet personnel.

Pour être garant de l'efficacité de ces projets et innovations et organiser l'aspect pratique de ces pédagogies, un poste d'animateur-coordonateur est institué sur le secteur avec les moyens dont on dispose

Ch. Les pratiques pédagogiques (au Quartier Saint-Anne)

IV

1. Transmettre des savoirs et savoir-faire, développer et installer des compétences, éduquer, socialiser (éduquer à la sociabilité), encadrer, sécuriser, écouter, guider, orienter, mener les élèves au maximum de leurs capacités ... sont les multiples facettes du métier d'enseignant.
2. S'adapter aux réalités sociales et culturelles, aux besoins et ressources, aux aspirations des élèves et de leurs parents, aux méthodes d'apprentissage des élèves, nécessite des professeurs bien formés et rompus aux nouvelles pratiques pédagogiques. Notre Communauté encourage et soutient la formation continuée des enseignants tant dans les matières disciplinaires que pédagogiques au sens large, ainsi que le travail en équipes disciplinaires ou pluridisciplinaires.
3. En vue de coller au mieux au profil des élèves et permettre à chacun de progresser à son rythme, sont largement utilisés et pratiqués - la pédagogie différenciée et l'évaluation formative, - l'aide au travail personnel des élèves, - et l'aide méthodologique individualisée en classe ou en remédiation.
4. L'évaluation formative, en cours d'apprentissage, tend à se généraliser et est traduite dans le bulletin.
L'évaluation sommative, en fin d'apprentissage, est instituée et traduite dans le bulletin à Noël et en Juin.
L'auto-évaluation et la co-évaluation sont fortement encouragées car elles responsabilisent l'élève et l'éclairent sur ses méthodes d'apprentissage.

5. Le droit à l'erreur est reconnu à tous !
Tout échec n'est pas systématiquement pris en compte : des chances nouvelles sont régulièrement rendues à l'élève, des plans de récupération peuvent être organisés.
6. En fin d'année, une appréciation globale est construite en tenant compte des résultats des tests sommatifs (bilans, examens) et des évaluations formatives précédentes (travail journalier).
En cas d'insuffisances dans certaines matières, des épreuves de repêchage (examens) peuvent être imposées à l'élève en août. En cas de lacunes graves ou d'épreuves d'examens non-présentées, le redoublement est prononcé. Toutefois, et pour autant que le prescrit légal l'autorise, de la première vers la deuxième et de la deuxième vers la troisième, une proposition d'avancement dans l'année supérieure est toujours proposée.
7. Sur le terrain, les méthodes didactiques sont très variées, répondant ainsi aux publics, aux programmes, aux objectifs des différents degrés et options.

7.1. Au 1er degré

Lors de son inscription en 1ère année, 2 classes sont proposées à l'élève :

7.1.1. La 1B (Accueil)

- ♦ Inscrits :
 - les élèves qui n'ont pas suivi la sixième année de l'enseignement primaire, des élèves qui, l'ayant suivie, ont ou n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (C.E.B.) et dont le projet est l'enseignement professionnel.
- ♦ Objectifs :
 - réconcilier l'élève avec l'école en lui redonnant dignité et sens social, en (re)créant le goût d'apprendre,
 - récupérer les matières de base du primaire,
 - assurer les acquis de base,
 - installer des méthodes de travail,
 - décerner le C.E.B. en fin d'année.
- ♦ Moyens :
 - présence permanente d'une équipe de deux professeurs pour tous les cours de la formation générale (français, mathématiques, sciences, étude du milieu),
 - des cours adaptés à chacun, contrat de travail individualisé,
 - pratique de la classe ouverte,
 - gestion de projet de classe, pour bâtir des projets, résoudre des problèmes,
 - pratique du « Conseil de tous », pour s'écouter, partager, décider ...
 - cours de psychomotricité pour aider les élèves en grande difficulté d'apprentissage,
 - mise en place d'un temps d'étude dirigée le mercredi après-midi.

7.1.2. La 1A

- ♦ Inscrits :
 - les élèves qui ont obtenu le Certificat d'Etudes de Base, et dont le projet

est d'effectuer le 1er degré.

- ♦ Objectifs :
 - assurer les connaissances et les savoir-faire de base,
 - installer de nouveaux savoir-faire et des compétences de base,
 - amener l'élève à affirmer son projet de formation.
- ♦ Moyens :
 - des cours de formation générale (français, mathématique, sciences, étude du milieu, langue moderne I),
 - des cours de formation complémentaire pour éveiller goûts et aptitudes (éducation artistique, éducation par la technologie),
 - un cours d'éducation physique (gymnastique, sports collectifs, éducation à la santé),
 - un cours de méthode de travail avec le titulaire qui permet à celui-ci d'aider chaque élève à utiliser au mieux toutes ses potentialités.

7.1.3. La 2P (2ème professionnelle)

- ♦ Inscrits :
 - les élèves qui ont fréquenté la 1ère B et les élèves ayant suivi une 1A qui ont un projet d'enseignement professionnel.
- ♦ Objectifs :
 - achever l'installation des savoirs et compétences de base,
 - initier l'élève à des gestes techniques de base,
 - amener l'élève à se forger son projet d'études professionnelles,
 - décerner le C.E.B. aux élèves qui ne l'auraient pas encore obtenu.
- ♦ Moyens :
 - des cours de formation générale (français, mathématique, étude du milieu, sciences),
 - un cours d'éducation physique y compris l'éducation à la santé,
 - individualisation du travail,
 - organisation de cours de français sous forme d'ateliers pour augmenter les possibilités de bien maîtriser la langue française,
 - des activités optionnelles très larges afin d'éveiller toutes les sensibilités : arts décoratifs, arts ménagers, art de l'habillement, coiffure, bois, construction, électricité, métal,
 - mise en place d'un temps d'étude dirigée le mercredi après-midi.

PROJETS :

1. Au terme de la 2ème professionnelle, même si l'année n'est pas réussie, l'élève peut s'orienter vers la 3ème professionnelle. Cependant, les lacunes graves existantes engendrent souvent le décrochage scolaire et mettent en péril la réussite de la 3ème professionnelle.
Pour ces élèves, une 3ème année au sein du 1er degré s'avère nécessaire. Nous devons réfléchir à son organisation et décider des modalités d'application de cette année complémentaire adaptée aux besoins d'apprentissage.
2. Mise en place d'un temps d'étude dirigée chaque jour de la semaine.

7.2. Au 2ème degré professionnel (3ème et 4ème années)

- ♦ Inscrits :
 - des élèves qui ont fréquenté et terminé avec ou sans fruit, les deux premières années de l'enseignement secondaire (1er degré) et qui ont pour projet d'apprendre un métier déjà bien défini,
 - des élèves encore en recherche d'un projet de métier ou indécis quant à leur future profession,
 - des élèves qui s'inscrivent dans l'enseignement professionnel non par choix mais par échec et par résignation.
- ♦ Objectifs :
 - assurer une formation humaniste par les cours généraux et par l'ensemble de la formation qualifiante,
 - amorcer une formation qualifiante,
 - faire acquérir les savoirs et compétences de base spécifiques à un métier ou à une famille de métiers.
- ♦ Moyens :
 - organisation de deux orientations polyvalentes : services sociaux et parachèvement du bâtiment, et d'une formation spécifique : coiffure,
 - classe atelier en coiffure,
 - organisation d'un cours « enquêtes, visites, séminaires » en « services sociaux »,
 - ouverture sur le monde du travail par des visites d'entreprises ou la participation à des concours, notamment en coiffure,
 - remédiation en « français » par l'organisation d'un atelier « théâtre »,
 - remédiation en travaux pratiques : coiffure.

7.3. Au 3ème degré professionnel

7.3.1. (5ème et 6ème années)

- ♦ Inscrits :
 - les élèves issus du 2ème degré de qualification ou de transition qui ont décidé d'apprendre un métier dans le cadre de l'enseignement de plein exercice,
 - des élèves qui s'inscrivent dans l'enseignement professionnel non par choix mais par échec ou par résignation.
- ♦ Objectifs :
 - assurer une formation humaniste par la formation générale et par la formation qualifiante,
 - assurer la formation qualifiante,
 - préparer à entrer dans la vie professionnelle,
 - associer la formation à la réalité du secteur professionnel,
 - faciliter le passage de l'élève de l'école à l'entreprise ou à l'institution lieu de travail et accélérer son intégration au sein de celle-ci,
 - favoriser la maturation par les élèves de leurs choix professionnels et des choix d'études qui en résultent.
- ♦ Moyens
 - organisation de trois formations professionnelles : Puériculture, Coiffure et Carrelage-Plafonnage,
 - remédiation en français par l'organisation d'un atelier « théâtre »,

- remédiation en travaux pratiques : coiffure,
- prise en considération des profils de qualification établis sur base des travaux de la Commission Communautaire des Professions et Qualifications (CCPQ),
- en section « Puériculture » organisation d'une partie de la formation qualifiante dans le cadre de stages en institutions à raison de 12h/semaine regroupés par blocs de 5 ou 6 semaines en alternance avec des blocs de formation générale et technique, avec toutefois présence à l'école tous les lundis afin de maintenir un contact régulier avec l'école,
- en section « Carrelage-Plafonnage » organisation d'une partie de la formation qualifiante au sein des entreprises du secteur de la construction, au minimum 9 semaines de stages sur le degré dont un bloc de 2 semaines au cours du second trimestre de la 5ème pour évaluer le choix professionnel et 5 semaines au minimum en 6ème, en collaboration avec le Fonds de la Formation de la Construction (FFC) - accord de partenariat - mise sur pied d'un comité de suivi,
- en section « Coiffure », en 6ème, fonctionnement en journée « salon » un jour par semaine, pratique de la « mini-entreprise », gestion du salon par les élèves, en 5ème et 6ème des stages volontaires (en dehors des heures de cours) en salon de coiffure sont fortement encouragés.
- ouverture sur le monde du travail par des visites d'entreprises ou la participation à des concours, notamment en coiffure,

7.3.2. 7ème année

- ♦ Inscrits :
 - des élèves issus d'une 6ème année professionnelle qui ont décidé de se perfectionner et compléter leur formation et/ou d'obtenir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur afin de poursuivre des études post-secondaires.
- ♦ Objectifs :
 - enrichir la formation professionnelle initiale pour donner une spécialisation dans un des domaines de la qualification obtenue au terme de la formation professionnelle dispensée en 5ème et 6ème années;
 - acquérir de nouvelles compétences comportementales, personnelles et relationnelles;
 - approfondir certaines techniques relatives à un domaine professionnel déterminé;
 - délivrer le Certificat d'enseignement secondaire supérieur;
 - délivrer le certificat de qualification de 7ème année professionnelle de spécialisation.
- ♦ Moyens :
 - organisation de deux spécialisations : stylisme en coiffure et éducation sanitaire;
 - renforcement de la formation générale;

- organisation de stages en salon de coiffure (1 jour semaine) pour les élèves de Stylisme en Coiffure, en institution (3 périodes de plus ou moins 6 semaines à raison de 3 jours par semaine) pour les élèves de l'option Education Sanitaire.

Ch. V L'éducation à la citoyenneté

1. « Notre Communauté scolaire vise à former l'élève à être le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde ». Pour atteindre cet objectif, elle porte l'accent sur :

2. Education à la santé.

L'école promeut et soutient les initiatives internes et externes portant sur la santé :

- ♦ petit déjeuner sain et équilibré dans les classes du 1er degré;
- ♦ information sur les assuétudes, le sida, etc. ...
- ♦ sensibilisation à l'hygiène et à la santé par l'IMS;
- ♦ éducation affective et sexuelle.

3. Education à l'environnement

L'apprentissage du respect de son cadre de vie d'abord, de l'environnement au sens large, ensuite est un souci constant;

- ♦ Entretien et ordre des classes, respect du matériel, nettoyage du restaurant scolaire, récupération des piles usées, tri des déchets, etc. ...
- ♦ Campagnes de sensibilisation au respect de la nature, de l'eau, luttés contre les gaspillages, le bruit, etc. ...

4. Education à la culture et à l'information

Porter un regard non complaisant sur le monde qui l'entoure, un regard critique sur l'information,

presse et télévision, apprendre à regarder, à se forger un jugement, tout cela participe à l'éducation du citoyen.

La Communauté scolaire veille donc à permettre à tous l'accès à l'information et à la culture :

- ♦ un Centre de Documentation (site St-Jean);
- ♦ une bibliothèque (Quartier Ste-Anne);
- ♦ l'abonnement à diverses revues culturelles ou scolaires;
- ♦ le prêt de livres scolaires;
- ♦ la réservation de spectacles ou expositions au meilleur prix;
- ♦ des ordinateurs et un site Internet;
- ♦ des visites d'entreprises;
- ♦ l'accueil de diverses personnalités lors de conférences;
- ♦ un local vidéo;
- ♦ développement dans l'école d'un centre multimédia et Cybermédia où livres, documents et réseaux télématiques permettront à l'élève non seulement d'utiliser des outils d'apprentissage mais encore de communiquer de manière interactive (recevoir mais aussi produire) avec le monde. L'école aura le souci de demander l'aide financière de la R.W. et de sponsors en tout genre ainsi que des conseils avisés. Organisation de formations à l'informatique et aux nouvelles techniques de communication pendant et en dehors des cours traditionnels;
- ♦ etc. ...

5. Education à la responsabilité et à la solidarité

5.1. Le Respect de Soi, de l'Autre, et des biens sont à la base du « Règlement d'ordre intérieur ». Cela conduit à l'interdit absolu de la violence, et à la responsabilité de ses paroles et de ses gestes. Des « lieux de parole » permettent à chacun de s'exprimer, de se dire, de garder sa dignité, d'être responsable. Ainsi, au premier degré, la création d'un « Conseil » de vie scolaire est envisagée. Celui-ci, composé de membres de notre communauté, permettrait à toute personne, lors de conflits ou de faits graves, de s'expliquer, d'être entendue et ainsi, de répondre de ses actes dans un climat neutre et serein.

5.2. L'ensemble des cours, et en particulier ceux d'actualité, de FHSF, de sciences sociales, les Conseils de tous, les débats inter-cours mènent à l'apprentissage de la démocratie.

L'élection d'un délégué de classe, porteur des attentes et projets de sa classe facilite les débats et installe un climat de tolérance.

Les réunions des délégués avec l'animateur permet de se frotter aux réalités du degré, de comprendre, d'adapter et de réguler les projets.

Les réunions du secteur qui regroupent professeurs, parents et élèves délégués favorisent cette éducation.

Enfin, par la présence de délégués d'élèves en son sein, le Conseil de Participation reconnaît leur importance et leur nécessité.

5.3. La participation tant aux actions de « Démocratie et Barbarie », d'ATD-Quart-Monde », « Les

magasins du monde : OXFAM », « Vivre Ensemble » , « Le Père Damien », « Amnesty International », « le Téléthon », entre autres, qu'aux animations festives de l'école, ainsi « Fort-Saint-Jean », vise à l'apprentissage de la nécessaire solidarité entre tous.

D'une manière générale, l'école soutient et encourage les initiatives à caractère social et caritatif émanant des élèves.

Ch. Former l'acteur économique

VI

La formation du jeune en tant qu'acteur de son environnement économique fait partie intégrante des pratiques pédagogiques et de ce fait apparaît en plusieurs points du chapitre IV : pratique des stages et visites d'entreprises, simulations d'entreprises dans l'enseignement de qualification, journées d'informations sur les métiers et orientations, interventions de personnes-ressources du secteur du travail, ...

Mais au-delà de ces actions spécifiques, 3 objectifs charpentent et traversent nos pratiques pédagogiques.

Ce sont des thèmes transversaux développés dans certains cours et certains secteurs :

1. Appréhender la culture d'entreprise et la complexité sociale :
 - insertion dans un milieu de travail,
 - rencontres ou visites avec des institutions sociales (syndicats, mutuelles, planning familial, CPAS, Forem, ...),
 - analyse de milieux et de conditions de travail,
 - enquêtes,
 - mise en pratique,
 - ...
2. Former un acteur critique :
 - échanges d'expériences,
 - travail sur les représentations,

- l'éducation aux loisirs,
 - les messages des médias et la publicité,
 - l'actualité économique et politique,
 - l'exclusion,
 - l'exploitation par le travail,
 - ...
3. S'adapter à la mobilité et la polyvalence :
- promouvoir des attitudes d'intégration,
 - renforcer des aptitudes créatives,
 - entraîner à l'innovation,
 - initier à la dynamique de groupe,
 - inciter à améliorer ses capacités relationnelles,
 - permettre l'autonomie,
 - ...

Nous pensons que c'est en se servant de ces objectifs comme toile de fond que nos pratiques pédagogiques excelleront dans un contexte économique dont la mutation s'érige en tant que principe et que nous formerons à une employabilité actualisée.

Le Projet d'Établissement a été approuvé par le Pouvoir Organisateur de la CESJB en sa réunion du Conseil d'Administration du mercredi 20 janvier 1999